

nir un accord sur le partage des revenus, à défaut ou advenant la rupture d'un accord à Genève?

L'hon. Allan J. MacEachen (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, la délégation du Canada examinera cette possibilité de concert avec d'autres délégations. Sauf erreur, il y a un groupe de travail qui s'occupera plus particulièrement des questions du plateau continental et du partage des revenus. C'est sans doute au sein de ce groupe que se tiendront les pourparlers les plus importants. Je compte bien, naturellement, lorsque j'irai à Genève, avoir des entretiens bilatéraux avec d'autres pays et participer également à des pourparlers multilatéraux.

* * *

LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

GAZ NATUREL—LES INTENTIONS DU MINISTRE QUANT À LA MAJORATION DES PRIX

M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Comme en fait foi la page 5329 du *hansard* de mercredi dernier, le ministre a dit qu'il ferait tout son possible pour maintenir le prix du gaz albertain exporté en dehors de la province bien au-dessous de \$1.15 les mille pieds cubes, prix résultant d'une décision arbitrale. Selon les journaux, le ministre songerait maintenant à faire passer le prix à la sortie du puits de 45c. à 70 ou 80c. les mille pieds cubes. J'aimerais savoir si le ministre compte s'en tenir à ce prix dans ses négociations avec le gouvernement albertain et s'il pourrait nous donner l'assurance que ce prix sera en vigueur par suite des négociations ou de l'exercice du pouvoir qui lui sera conféré, lorsque la loi sur l'administration du pétrole aura reçu la sanction royale?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, si je puis rectifier une donnée, les prix actuels varient. Certains contrats atteignent jusqu'à 60c. les mille pieds cubes, et nous parlons donc d'une gamme de prix. Je ne crois pas qu'il serait souhaitable pour le moment, alors que j'espère négocier avec les provinces productrices sur cette question, d'annoncer à l'avance des chiffres qui demeurent l'objectif...

M. Horner: Croyez-vous encore en la juste valeur marchande?

M. Macdonald (Rosedale): Je suis toujours d'avis qu'il est utile de s'entretenir avec les provinces et de ne pas en préjuger à l'avance en précisant un prix. Je crois que le député de Crowfoot serait d'accord avec moi là-dessus.

GAZ NATUREL—LA DATE PRÉVUE POUR L'ANNONCE DES PRIX

M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre ayant déjà précisé un prix à la presse, je ne vois pas pourquoi il ne ferait pas de même à la Chambre des communes.

Questions orales

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Il fallait s'y attendre.

M. Macdonald (Rosedale): Relisez la nouvelle.

M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Le ministre allait faire une déclaration il y a un certain temps au sujet du prix d'exportation du gaz naturel mais elle a été retardée par la visite de représentants américains qui demandaient que la majoration des prix entre en vigueur progressivement. J'aimerais maintenant demander au ministre quand il pourra faire une déclaration au sujet du prix d'exportation. Espère-t-il pouvoir en même temps en faire une au sujet du prix canadien et quand prévoit-il en faire une au sujet des deux gammes de prix?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, le député devrait faire une distinction entre une spéculation de presse informée et ce que j'ai pu dire. Je crois qu'il serait souhaitable de ne pas préciser de prix à l'avance, et je refuse de le faire. Au sujet du prix d'exportation, j'espère pouvoir faire une annonce lundi. Cela n'a, bien sûr, aucun rapport avec le prix canadien. J'espère que la décision au sujet de ce dernier sera prise après que nous en aurons pleinement discuté avec les gouvernements provinciaux, et il n'y aura assurément pas d'annonce la semaine prochaine.

GAZ NATUREL—LES PROPOS DU MINISTRE RAPPORTÉS DANS LE «GLOBE AND MAIL»

M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Une autre question supplémentaire, monsieur l'Orateur. La déclaration reproduite par le *Globe and Mail* du 1^{er} mai disait:

Au cours d'une interview, M. Macdonald a déclaré qu'une augmentation donnant un prix de 70 ou 80c. à la sortie du puits...

M. l'Orateur: A l'ordre. Je prie le député de poser sa question.

M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, je vais donc demander au ministre si cette interview a eu lieu. Si tel est bien le cas, on ne pourra plus parler de nouvelle spéculative.

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): L'interview a bien eu lieu, monsieur l'Orateur, mais l'article ne rend pas bien compte de ce que j'ai dit.

GAZ NATUREL—LA DATE DE MISE EN VIGUEUR DU NOUVEAU TARIF

M. James Gillies (Don Valley): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse elle aussi au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, et fait suite à celles qui ont été posées par le député de Nanaimo-Cowichan-Les Îles. Étant donné l'intention manifestée par la province d'Alberta de relever les prix du gaz naturel, et si la décision arbitrale portant le prix à \$1.15 doit prendre effet le 1^{er} novembre, le ministre a-t-il pu savoir si le gouvernement albertain entend appliquer le prix arbitral avant ou après le 1^{er} novembre?